

REDACTION : ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 19, près du théâtre du Fontenoy. (Téléphone 061)

Bureau administratif : Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 4 fr. 80 - Un an : 18 fr. Nord et départements limitrophes : Trois mois : 5 francs - Un an : 20 francs. Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont payables à l'avance

LE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Republicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES : 0 fr. 85 LIGES : 0 fr. 80 FAITS DIVERS : 0 fr. 75 LOCALES : 1 fr. Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier. TÉLÉPHONE : A ROUBAIX : N° 061 | A LILLE : N° 97

A LIRE

EN 2^e PAGE

LE TRAFIC DES DÉCORATIONS. - AUTOUR D'UNE MYSTIFICATION A LILLE. LE CONGRES NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE.

EN 3^e PAGE

LE BLESSÉ D'AMBIANCE DANS LA COURSE PARIS-ROUBAIX EST MORT HIÉR.

EN 4^e PAGE

LA SUITE DE NOTRE FEUILLETON A LA JOLIE MIGNONNE

EN 5^e PAGE

Notre Conte 1 LE DRAME DES PUNAISES, par Georges AUBIOL.

Avis à nos Lecteurs

Les billets d'invitation pour le Kursaal, qui se trouvent dans nos éditions de Cours de Piques, seront valables pour le vendredi 21 et le mardi 25 avril. Le succès de la Veuve Joyeuse, la célèbre et amusante opérette que le troupe Charrier donne actuellement dans laquette salle du Kursaal, est très grand. Aussitôt qu'après nous étions nos lecteurs à venir leurs places à l'occasion.

OPINIONS

DANS LA RUE

Quand donc commencerons-nous à commander, dans notre Pays, qui est d'habitude, pour faire l'Allemagne, des revendications, que de descendre dans la rue à faire des manifestations publiques qui peuvent toujours se transformer en désordres, sembler être, pour trop de nos concitoyens, le seul moyen d'agir efficacement. Il y a quelques semaines, c'étaient les habitants de l'Aube qui se livraient à de telles manifestations violentes parce qu'ils estimaient avoir été injustement exclus de la délimitation champenoise.

Aujourd'hui, ce sont des bandes de vandales qui portent dans le Marne l'effrayante et le pillage. Depuis les troubles si profonds et si graves du Midi, nous ne cessons pas de voir l'ordre public troublé par ceux-là mêmes qui devraient être les premiers à le faire respecter.

Ce qui est inquiétant dans les crises qui se déroulent, c'est qu'elles sont suscitées, alimentées par des hommes qui, habitués, sont respectueux de la loi. Ce sont des vigoureux raisonnables de l'Herault, de l'Aube, de la Marne, qui se laissent entraîner par les pires révolutions, et commencent les plus détestables violences. Certes, ils ont été, du fait de leur malheur, injustement exclus après avoir fait tant d'efforts pour vaincre les obstacles nationaux, de voir se dresser contre eux le fruité qui les ruine, et il n'est point étonnant qu'ils aient demandé au législateur de les protéger. Mais pourquoi ne s'en sont-ils pas tenus là ? Etait-il nécessaire de reconnaître à l'action directe ce que la

loi de délimitation ne fut obtenue ? Et le vote du Sénat était de nature à leur faire penser que les délimitations allaient être supprimées ? Etait-il possible aux Champenois de réclamer des pouvoirs publics et d'obtenir d'eux la résistance à une pareille tendance ? Quels que soient les griefs, les mécontentements, les craintes, qui troublent et agitent une population, l'action directe est inadmissible dans un régime de démocratie qui repose sur des lois que la volonté populaire peut toujours modifier. Les manifestations dans la rue se multiplient avec une persistance inadmissible. L'autre jour, c'était une association, par nature essentiellement pacifique et débonnaire, celle des pères de familles nombreuses, qui pour fêter le triomphe de revendications, d'ailleurs extrêmement légitimes, pensait qu'elle avait le droit, par des cortèges et des rassemblements, de troubler l'ordre pendant quelques heures. Hier, c'étaient les ministères de la Seine, qui, mécontents de certaines décisions, déclaraient qu'ils manifesteraient au besoin sur le vote public.

Et ces manifestations, si calmes que les veulent leurs organisateurs, peuvent toujours dégénérer en violences. Si les citoyens n'avaient pas, à notre époque, beaucoup plus conscience de tous leurs droits que de tous leurs devoirs, ils ne se livreraient pas à ces actes qui commencent à inquiéter les populations calmes et loyales, celles qui savent s'incliner devant la loi, même lorsqu'elle les trouve mécontentes, et qui n'attendent que d'être les satisfactions désirées.

Certes, personne ne souhaite une répression sanglante dans des pareils conflits, car rien n'est plus terrible que ces douloureuses crises où des Français sont obligés de s'armer contre d'autres Français ; mais on commence à s'inquiéter de voir se développer la procédure de l'action directe. On s'en émeut d'autant plus, qu'il semble exister chez nous de véritables bandes organisées qui se portent successivement sur les divers points du territoire où gronde l'émeute.

Le devoir du Gouvernement est de maintenir l'ordre et d'aider tous les bons Français à remonter le courant détestable qui risquerait d'entraîner à l'abîme le respect nécessaire de la légalité.

En ce qui concerne, avec une prévoyance et une fermeté dont on ne peut que louer, l'attitude de M. Stéves, ministre de l'Instruction publique, a adressé tout récemment aux inspecteurs d'Académie ses circulaires leur demandant de donner des instructions aux instituteurs, afin que ceux-ci, dans les classes et dans les cours post-scolaires, fassent un commentaire rapide et précis, approprié à leur auditoire, de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes. D'autre part, le C. G. T. a envoyé, elle aussi, un circulaire aux organisations qu'elle groupe, pour

lui faire part de sa protestation contre le projet de loi sur les retraites ouvrières et paysannes, en lui faisant part de sa protestation contre le projet de loi sur les retraites ouvrières et paysannes, en lui faisant part de sa protestation contre le projet de loi sur les retraites ouvrières et paysannes.

On annonce une grave nouvelle : à Ay, sous les débris du boulevard du Nord, il y aurait des cadavres d'émigrants surpris par les inondations de mercredi.

Cette nouvelle, dit le correspondant d'un journal, a été confirmée par un inspecteur de la Gendarmerie qui se serait trouvé sur les lieux de la catastrophe. Des groupes se réunissent dans les caves, dont l'entrée, on forme de tunnel, domme sur les celliers. Les quelques breuvés qui s'y trouvent sont distribués par une autre bande. Les celliers furent ensuite incendiés et les fumées épaisse, s'enfonça dans les caves. Le soufre-qui-peut n'aurait pas été distribué dans les caves, mais se serait probablement acheminé par une autre bande. Les celliers furent ensuite incendiés et les fumées épaisse, s'enfonça dans les caves. Le soufre-qui-peut n'aurait pas été distribué dans les caves, mais se serait probablement acheminé par une autre bande.

l'ensemble toutes participations à l'expulsion d'un régime démocratique. Les instituteurs syndiqués sont adhérents à la C. G. T. Entre les deux circulaires, leur choix est resté sur la dernière. Ils ont voté une motion demandant qu'ils ne puissent suivre les instructions ministérielles sans avoir les décisions prises par la Confédération Générale du Travail. Ils ont préféré faire leur mission d'émigrants.

On a demandé beaucoup de choses aux instituteurs, depuis que l'École publique existe. Il faut reconnaître qu'ils se sont toujours prêtés avec la meilleure grâce, aux multiples besoins pour lesquels leur concours était sollicité. Leur situation pécuniaire et morale s'améliorait aussi, au fur et à mesure que le tâche s'accroissait. Et il n'est rien qui ressemblât mieux à une délicate fonction que l'enseignement primaire de certaines lois ? N'est-ce point pour mission de former les citoyens d'une démocratie ? L'éducation d'un citoyen est-elle complète quand elle est bornée aux rudiments qui forment le bagage scolaire d'hier ? On ne demande pas aux instituteurs de faire des cours de droit, mais d'appréhender aux enfants qui leur sont confiés que telle loi leur impose des devoirs et que telle autre, dont le principe est moderne, leur crée des droits et que, pour en user, ils doivent y prendre de telle façon.

En l'espèce, en charge les instituteurs d'expliquer des explications succinctes mais précises, à l'application particulièrement délicate d'une grande réforme sociale.

Ce n'est point contre la nouvelle tâche que se sont insurgés les instituteurs syndiqués rétrogrades à Marseille. C'est contre les réformes elles-mêmes que les uns et les autres pouvaient penser de certaines dispositions de la loi, des améliorations dont elle peut être susceptible, si ce n'est pas moins vrai qu'elle est une prime donnée à l'émigration, un acte en soi immense dans la voie des réformes sociales. Elle a eu la bonne fortune de rallier la presque unanimité de la Chambre puis, finalement, MM. Guisard, Billaud et Gast ont acclamé l'assemblée. Elle a été votée par les socialistes et l'on a vu, hier, dans le « Progrès », quelle fut au regard de l'initiative du parti socialiste l'attitude exposée et commentée par M. Paul Bureau, député.

Les instituteurs syndiqués ont préféré se ranger du côté de la C. G. T. Ils sont une infime minorité dans le personnel enseignant. Leur motion n'en est pas moins déplorable, à l'heure où la réaction n'a pu que faire le plus grand effort pour empêcher l'adoption d'un projet de loi qui n'est que la loi de la justice sociale, plus précisément parce qu'elle est une loi de solidarité sociale. Cette motion cause une douloureuse impression parmi les très grosses majorités de nos députés instituteurs parce qu'elle sera encore exploitée contre eux par la réaction.

J. DUCOLDRAY.

Les Troubles en Champagne

On annonce une grave nouvelle : à Ay, sous les débris du boulevard du Nord, il y aurait des cadavres d'émigrants surpris par les inondations de mercredi.

Cette nouvelle, dit le correspondant d'un journal, a été confirmée par un inspecteur de la Gendarmerie qui se serait trouvé sur les lieux de la catastrophe. Des groupes se réunissent dans les caves, dont l'entrée, on forme de tunnel, domme sur les celliers. Les quelques breuvés qui s'y trouvent sont distribués par une autre bande. Les celliers furent ensuite incendiés et les fumées épaisse, s'enfonça dans les caves. Le soufre-qui-peut n'aurait pas été distribué dans les caves, mais se serait probablement acheminé par une autre bande.

Cependant, les cadavres n'ont pas encore été découverts ; ces recherches sont entreprises, mais elles seront longues et pénibles. On assure que des cadavres se trouveraient sous les ruines d'autres maisons incendiées du boulevard du Nord. Ce n'est qu'un bruit que je relate sous les plus expressives réserves.

Double assassinat en Chemin de fer

D'après un télégramme de Moscou, deux personnes ont été assassinées dans un train de luxe, entre Bakou et Moscou. Les assassins se seraient entus après avoir dévalisé leurs victimes.

Les socialistes contre les Retraites ouvrières

Les métallurgistes du Chabon-Fougères (Loire) ont décidé d'opposer à l'application de la loi des retraites ouvrières et paysannes la consigne donnée par la C. G. T.

PETITS PAPIERS

Pie X sur la paille

Décidément les nouvelles de Rome ne sont pas bonnes. Alors qu'on était, ces jours derniers, le cinquantenaire de l'Unité Italienne, le maire de la ville Elernella prononçait des discours jugés offensants dans l'entourage du pape. D'autres informations, depuis, nous sont parvenues qui emplissent d'affliction le cœur de tous les bons chrétiens. Ce pauvre pape Pie X, qui l'indifférence de la France, du Portugal et d'un nombre infini de considérables citoyens du monde entier, ont plongé dans le marasme, en est arrivé à un état de médiocrité qui frise l'indignation. Le pape Pie X est un homme qui, on peut dire qu'en ce moment Pie X est vraiment, lui aussi, sur sa paille.

Le pape Pie X est un homme qui, on peut dire qu'en ce moment Pie X est vraiment, lui aussi, sur sa paille. Le pape Pie X est un homme qui, on peut dire qu'en ce moment Pie X est vraiment, lui aussi, sur sa paille.

Le pape Pie X est un homme qui, on peut dire qu'en ce moment Pie X est vraiment, lui aussi, sur sa paille. Le pape Pie X est un homme qui, on peut dire qu'en ce moment Pie X est vraiment, lui aussi, sur sa paille.

LE CAITAINA TARRON

L'officier aviateur Édouard Tarron est à Bizerte. Il a été promu au grade de capitaine le 1^{er} juillet 1932, et avait été attaché à l'escadron de l'aviation.

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL EN TUNISIE DE BIZERTE A TUNIS

L'arrivée à Bizerte

Un vent assez violent avait chassé hier matin le plus qu'il tombait depuis la veille. Cette pluie est d'ailleurs considérée par les indigènes comme le signe manifeste de la satisfaction qu'éprouve Allah de l'arrivée du Président de la République, car la pluie est, en Tunisie, un bienfait de Dieu.

CH. DE LA RUE.

L'ESPRIT DE TOUS

Plus d'un million de bouteilles de champagne détruites à coups de marteaux. C'est ce qu'on appelle du champagne frappé !

Encore un officier aviateur tué

Dans les rangs de nos officiers aviateurs qui ont accompagné aujourd'hui le corps de leur illustre camarade le lieutenant de vaisseau Byasson, le mort a frappé à nouveau hier matin le capitaine Tarron, officier de génie, à l'arrivée d'une excursion aérienne aux châteaux royaux de Villacoublay, près de Versailles.

Le capitaine Tarron, qui depuis quelques jours était en mission à Orléans, avait quitté le hier matin pour aller visiter le camp d'aviation de Villacoublay. Il pilotait un biplan de type militaire.

Le voyage s'effectuait dans un bon état d'aviation. Rapidement, à une altitude de 80 mètres, il volait vers les hangars et s'élevait à une hauteur de 300 mètres, quand soudain son appareil tangua, puis se balança vers la terre, capota et vint se briser sur le terrain de Villacoublay.

Le capitaine Tarron fut tué sur le coup. Suivant un des rares témoins de la chute, son corps fut projeté à vingt mètres de l'endroit où s'élevait le biplan, tomba droit sur les jambes, puis rebondissant, retomba sur le crâne, qui fut fracassé. Nous ne donnons que pour ténifier de la violence de la chute ce détail affreux : un os de la jambe droite avait perforé la poitrine du malheureux pilote.

Le corps fut immédiatement relevé par les témoins de l'accident, placé sur une civière et transporté dans un hangar proche. Après de lui furent placés deux sacs de plâtre pour empêcher les déformations et attendre le venue des autorités qui ont été prévus.

Bienôt arrivèrent le colonel Hirschauer et le lieutenant-colonel Bouteiller, de service à l'aéronautique militaire, ainsi que M. Auloy, préfet de Seine-et-Oise, accompagné de M. Adam, son chef de cabinet. Le transport du corps dans la gare de Villacoublay fut ordonné en attendant des instructions de Bizerte. Les deux commandants de détachement reçurent la douloureuse mission de prévenir.

La revue navale

M. de Malnevilliers s'était toujours réjoui de son voyage en Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie.

M. de Malnevilliers s'était toujours réjoui de son voyage en Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie.

M. de Malnevilliers s'était toujours réjoui de son voyage en Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie.

M. de Malnevilliers s'était toujours réjoui de son voyage en Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 17, rue de Béthune, à Lille, et Paris, dans nos bureaux, 86, rue Tallier.

NOUS COMMENÇONS AUJOURD'HUI

BELLE-ROSE

Par Amédée ACHARD

Il y avait, vers l'an 1603, à quelques centaines de pas de Saint-Omer, une maisonnette assez belle, dans la forêt d'Artois, sur le grand chemin de Paris. Une belle veuve d'envie et de surcroît encastré un jardin où l'on voyait plein-méda des fleurs, des chèvres et des enfants. Une dame-dorénavant de poids avec leurs personnes convenaient dans un coin entre les choux et les fraises ; deux ou trois ruches, groupées sous des pèchers, tournaient vers le soleil leurs cônes dorés, tout bourdonnants d'abeilles, et ça et là, sur les branches de gros pommiers chargés de fruits, roucoulaient quelque beau remier qui battait de l'aile autour de sa compagne.

La maisonnette avait un aspect frais et attrayant qui rejoignait le cœur ; la vignevierge et le bouton tapageaient en mur et sepi ou hutes tendres percées irrégulièrement, et font grandes ouvertes au midi.

où il vivait du produit de quelques trouvez de son épargne. Devenu veuf, le père Guillaume ne pouvait plus que se contenter d'un éleveur aussi bien que ses moyens le lui permettait et le plus honnêtement du monde. Tant qu'il n'aurait peigné, ses enfants voudraient aussi vivre que ses papiers, se roulant sur l'herbe en été, passant sur le glacis en hiver, et courant tête nue au soleil, par la pluie ou par le vent. Puis arriva le temps des études, qui consistaient à lire dans un grand livre sur les genres de bonhomme Grinédal, et à écrire sur un ardoise, ce qui n'empêchait pas qu'on trouvât encore le loisir de ramasser les fraises dans les bois et les cerises dans les ruisseaux.

Le jeune homme, qui se nommait Jacques, était un garçon de bien, qui n'était pas beau parleur, mais il aimait avec une haineuse et une résolution extrême accomplir son devoir. Il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale.

Le jeune homme, qui se nommait Jacques, était un garçon de bien, qui n'était pas beau parleur, mais il aimait avec une haineuse et une résolution extrême accomplir son devoir. Il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale.

Le jeune homme, qui se nommait Jacques, était un garçon de bien, qui n'était pas beau parleur, mais il aimait avec une haineuse et une résolution extrême accomplir son devoir. Il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale.

Le jeune homme, qui se nommait Jacques, était un garçon de bien, qui n'était pas beau parleur, mais il aimait avec une haineuse et une résolution extrême accomplir son devoir. Il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale.

Le jeune homme, qui se nommait Jacques, était un garçon de bien, qui n'était pas beau parleur, mais il aimait avec une haineuse et une résolution extrême accomplir son devoir. Il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale.

Le jeune homme, qui se nommait Jacques, était un garçon de bien, qui n'était pas beau parleur, mais il aimait avec une haineuse et une résolution extrême accomplir son devoir. Il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale.

recommandait le lendemain, et tel était l'empire de son courage appuyé sur son honneur, qu'il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale.

recommandait le lendemain, et tel était l'empire de son courage appuyé sur son honneur, qu'il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale.

recommandait le lendemain, et tel était l'empire de son courage appuyé sur son honneur, qu'il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale.

recommandait le lendemain, et tel était l'empire de son courage appuyé sur son honneur, qu'il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale.

recommandait le lendemain, et tel était l'empire de son courage appuyé sur son honneur, qu'il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale.

recommandait le lendemain, et tel était l'empire de son courage appuyé sur son honneur, qu'il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale.

recommandait le lendemain, et tel était l'empire de son courage appuyé sur son honneur, qu'il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale, et il n'aurait pas voulu que son père fût déshonoré par un scandale.

dont M. de Malnevilliers s'était toujours réjoui de son voyage en Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie.

dont M. de Malnevilliers s'était toujours réjoui de son voyage en Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie.

dont M. de Malnevilliers s'était toujours réjoui de son voyage en Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie.

dont M. de Malnevilliers s'était toujours réjoui de son voyage en Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie.

dont M. de Malnevilliers s'était toujours réjoui de son voyage en Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie.

dont M. de Malnevilliers s'était toujours réjoui de son voyage en Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie.

dont M. de Malnevilliers s'était toujours réjoui de son voyage en Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie, et de la connaissance de la situation de la Tunisie.

La revue navale

La revue navale

La revue navale

La revue navale

La revue navale

La revue navale

La revue navale